



CHAMPIONNAT AMATEUR 5 vs 5

CLASSE 'A'	Chaque équipe pourra avoir 2 joueurs qui ont évolué au niveau LNAH, EUROPE ou autres ligues PROFESSIONNELLES durant l'année 2009 ou autres ligues compétitives à la discrétion du comité organisateur.
CLASSE 'C'	Aucune équipe ne pourra avoir de joueurs ayant évolué depuis la saison 2006-2007 (3 dernières saisons) au niveau LNAH, Junior Majeur, Universitaire ou autres ligues compétitives à la discrétion du comité organisateur.
RÉCRÉATIVE	Aucune équipe ne pourra avoir de joueurs ayant évolué depuis la saison 2001-2002 (8 dernières saisons) au niveau LNAH, LHBBF, Sénior AA, Senior A, Junior Majeur, Junior AAA, Junior AA, Universitaire ou autres ligues compétitives à la discrétion du comité organisateur.
40 ANS +	LES JOUEURS DOIVENT ÊTRE NÉS DANS L'ANNÉE 1969 OU AVANT 68, 67, ETC.

CHAMPIONNAT ENTREPRISE 5 vs 5

ENTREPRISE 'C'	Aucune équipe ne pourra avoir de joueurs ayant évolué depuis la saison 2006-2007 (3 dernières saisons) au niveau LNAH, Junior Majeur, Universitaire ou autres ligues compétitives à la discrétion du comité organisateur.
ENTREPRISE "AMICALE"	Aucune équipe ne pourra avoir de joueurs ayant évolué depuis la saison 2001-2002 (8 dernières saisons) au niveau LNAH, LHBBF Sénior AA, Sénior A, Junior Majeur, Junior AAA, Junior AA, Universitaire ou autres ligues compétitives à la discrétion du comité du comité organisateur.

CHAMPIONNAT FILLE 5 vs 5

CLASSE 'FILLE'	Aucune joueuse âgée de moins de 18 ans a le droit d'évoluer dans le tournoi. Un maximum de 4 joueuses de « A » sont admises par équipe. Toute joueuse ayant jouée collégial, universitaire, Inhf depuis plus de trois (3) ans en date du tournoi est considérée comme calibre "A". Aucune joueuse qui a donc moins de 3 ans d'évolution dans le collégial, universitaire ou LNF n'est permis de jouer dans la classe féminine à l'exception des gardiennes de but.
-----------------------	--

N.B.: UNE ÉQUIPE QUI A UN JOUEUR INÉLIGIBLE SERA EXPULSÉE SANS AUCUN REMBOURSEMENT.

*** NOTE SPÉCIALE CHAMPIONNAT ENTREPRISE ***

Tous les joueurs doivent travailler ou avoir travaillé pour l'entreprise ou l'industrie en question au cours des 12 derniers mois à compter de la date du tournoi. Les conjoints ne sont pas admissibles. Seul le gardien de but peut être exempté du règlement après avoir pris entente avec le registraire du tournoi. Advenant un conflit, l'équipe fautive devra fournir la preuve de l'éligibilité du joueur.

CHAQUE RESPONSABLE D'ÉQUIPE DOIT POSSÉDER UN CARTABLE AVEC LA PREUVE DE L'ÉLIGIBILITÉ DE CHAQUE JOUEUR.